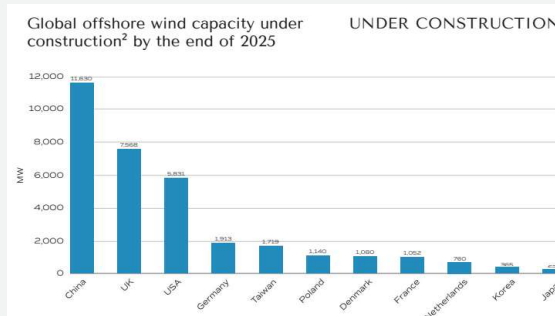
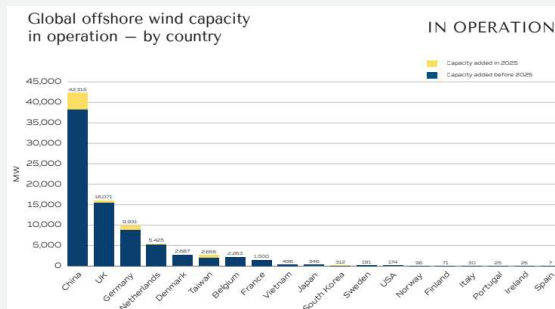


# FLASH INFO ISR

## ENVIRONNEMENT

### Perspectives encourageantes pour l'éolien offshore

Malgré un ralentissement de l'éolien offshore en 2025 - porté par la baisse i) des capacités ajoutées, ii) des décisions d'investissements et iii) des attributions de concessions - **33 GW de capacités** sont actuellement **en construction**, avec une **prédominance de parcs fixes (80%)**. Si plusieurs appels d'offres ont été suspendus ou reportés en raison des hausses des coûts, des incertitudes des marchés et d'une baisse des soutiens publics, plusieurs gouvernements ont décidé de réorienter leurs politiques pour renforcer la résilience du secteur via des ajustements des cadres réglementaires, des conditions d'enchères etc. À ce titre, le **Royaume-Uni**, la **France** et la **Colombie** ont joué des rôles significatifs tandis que **Taiwan** et le **Japon** emboîtent le pas. Parmi les gagnants du secteur, **Vestas** arrive en tête, ayant raflé 19% des **turbines** commandées grâce à des contrats majeurs pour des parcs en Allemagne, à Taiwan et en Corée du Sud ; **Siemens Gamesa** et **Ming Yang Smart Energy** se classent respectivement deuxième et troisième. L'innovation pourrait également donner un nouveau souffle au secteur via le chinois **Dongfang Electric** et l'espagnol **Siemens Gamesa**, avec le développement de turbines de grandes puissances. Selon le rapport, d'ici **2034**, la capacité opérationnelle mondiale devrait atteindre **396GW**.



Source : Global Offshore wind report

## RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

### Dépendance aux réseaux sociaux : un tournant juridique aux implications financières et réglementaires

Le 24 mars, **Meta** (maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp) a été condamnée à une **amende de 375M\$** pour avoir enfreint la Loi de l'Etat du Nouveau-Mexique sur la protection des consommateurs, en omettant de divulguer les risques liés à ses plateformes pour les enfants (exposition à des contenus dangereux, voire à des prédateurs sexuels). Le lendemain, le 25 mars, **Meta** et **Google** ont été condamnées à verser **6 M\$** de dommages et intérêts à une plaignante au motif d'avoir sciemment conçu des plateformes addictives ayant alimenté sa dépression. Quand on sait que plus de **1 500 plaignants** ont engagé des procédures contre Meta, Google, TikTok et Snap, la **facture** pourrait se chiffrer en **milliards** de dollars. Et ce n'est pas fini, puisque cet été d'autre procès se tiendront dont un en juin intenté par plusieurs districts scolaires américains pour couvrir les coûts liés à la prise en charge de crises de santé mentale de jeunes, victimes de leur dépendance aux réseaux sociaux. Devant les **enjeux, tant réputationnels que financiers**, les deux sociétés ont immédiatement fait **appel** de ces décisions.

Le cœur du débat juridique ne repose pas sur les publications des plateformes, puisque la Loi américaine ne les rend pas responsables de leur contenu, mais sur la mise en place de **fonctionnalités incitatives** comme les likes, les fils d'actualité infinis, les démarrages automatiques etc, accusées d'inciter à **l'hyperconnexion** et de contribuer au développement de **troubles psychologiques** chez les mineurs (anxiété, baisse de l'estime de soi, pensées suicidaires...).

Bien que les condamnations financières soient **significatives**, elles restent – pour le moment - dérisoires au regard des bénéfices annuels réalisés (60 Mds\$ par Meta en 2025). Mais il n'est pas exclu que l'affaire se propage à travers les différentes juridictions au niveau national, voire international (Australie, Indonésie, France...). Ce contexte pourrait raviver les **débats législatifs** aux États-Unis, où les tentatives de réglementation des réseaux sociaux ont échoué jusqu'ici. Quant à la confiance du marché, elle reposera sur la capacité des entreprises à adapter leurs pratiques tout en préservant leur rentabilité.

## Focus Promepar AM : Exercice des droits de vote : bilan 2025 – spécificités 2026

Promepar AM a publié son rapport sur l'exercice de ses droits de vote 2025. Nous avons voté à **99%** des assemblées générales de notre périmètre. Nous nous sommes opposés à **20,2%** des résolutions, principalement en lien avec certaines **augmentations de capital** (non spécifiées, dépassement de seuils...), les **options de sur-allocations** et certaines politiques de **rémunérations** jugées excessives, disproportionnées ou insuffisamment transparentes.

	Résolutions du management		Résolutions des actionnaires		Toutes Résolutions	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Résolutions totales	2810	-	27	-	2837	-
Résolutions votées	2796	99,50%	27	100%	2823	99,51%
Votes POUR	2239	80,08%	11	40,74%	2250	79,70%
Votes CONTRE	555	19,85%	16	59,26%	571	20,23%
Votes ABSTENTION	2	0,07%	0	0%	2	0,07%
Votes en ligne avec le management	229	79,72%	21	77,78%	2250	79,70%
Votes contre le management	553	19,78%	6	22,22%	559	19,80%

Retrouvez le [Bilan détaillé de l'exercice des droits de vote 2025 de Promepar AM](#)

La saison des assemblées générales **2026** est désormais lancée. En France, **19 Présidents de sociétés du CAC40**, dont 2 PDG, se préparent à solliciter la confiance de leurs actionnaires. Plus largement, plusieurs thématiques pourraient s'inviter dans les sessions des questions-réponses, et notamment l'usage et l'impact de l'**IA**, la dépendance **énergétique** ou la gestion des activités dans les **zones de conflit**.... Aux Etats-Unis, le **backlash anti-ESG** se poursuit, ciblant les agences de conseil en raison de leurs recommandations sur les résolutions environnementales (stratégie climat...) et sociales (diversité, équité, inclusion...). Les contraintes pour déposer des résolutions externes se sont renforcées, et dorénavant les entreprises (et non plus la SEC) ont le droit de refuser l'inscription de telles résolutions à l'ordre du jour de leurs assemblées générales.

Promepar AM demeure mobilisé pour exercer ses droits avec indépendance, rigueur et discernement.

## BRED Sélection ISR et l'Institut Imagine : la recherche médicale au service de l'égalité des chances



Au sein de l'Hôpital Necker-Enfants malades à Paris, l'**Institut Imagine**, premier centre européen dédié aux maladies génétiques, développe des programmes de recherche et de formation d'excellence, soutenus par **Promepar AM** à travers son fonds **BRED Sélection ISR**.

Dans ce cadre, Promepar AM parraine la doctorante **Léa Jaume** au sein du programme Santé-Science (MD-PhD), qui forme de jeunes médecins-chercheurs en leur donnant une double compétence en médecine et en recherche. Sa thèse porte sur une **forme rare et sévère de sclérodémie systémique à début juvénile**, une maladie qui rigidifie progressivement la peau et certains organes, et qui touche 6 000 à 9 000 personnes en France, pour laquelle il n'existe pas encore de traitement permettant de guérir.

Les travaux de Léa Jaume visent à comprendre comment se déclenche cette pathologie, en étudiant plus particulièrement une protéine impliquée dans le processus de réparation des tissus, afin de mieux cerner l'origine de la maladie et ouvrir la voie à des pistes thérapeutiques.

En soutenant la formation de jeunes médecins-chercheurs et la diffusion des connaissances issues de la recherche, BRED Sélection ISR contribue à la fois à la transmission du savoir et à l'égalité des chances d'accès à une médecine plus innovante et plus personnalisée pour les enfants et leurs familles.

### VOTRE CONTACT



**Murielle HERMELLIN**

Responsable ISR

[✉ Murielle.hermellin@bred.fr](mailto:Murielle.hermellin@bred.fr)



[www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)



[www.linkedin.com/company/25263774](https://www.linkedin.com/company/25263774)

**PROMEPAR AM est signataire de**

